



Les fiches d'Andy

Fiche n° 11 : Les troubles dys



Salut, moi c'est Andy !

Comme toi, je me pose beaucoup de questions sur le handicap ! Pour en apprendre un peu plus et avoir les bonnes informations, j'ai créé toute une série de fiches pour aider les animateurs et animatrices qui accueillent un-e jeune handicapé-e au sein de leur section. Elles ne visent pas à diagnostiquer l'enfant, mais bien à donner des pistes quant aux aménagements à prévoir.

Présentation des troubles de l'apprentissage

Les troubles d'apprentissage reprennent les **six troubles « dys »** (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, dysgraphie, dysphasie) ainsi que le TDA/H et le HP.

Ces troubles sont :

- **permanents**, durables (car d'origine neurobiologique) ;
- **spécifiques** : ils touchent spécifiquement une ou des compétence(s) particulière(s) (lecture, écriture, maths...);
- **sources de perturbations** des apprentissages/des relations, et peuvent se répercuter sur toutes les matières/la vie de tous les jours ;
- **susceptibles d'empêcher** la double tâche.

Ils sont souvent accompagnés de difficultés sur le plan des fonctions exécutives telles que la gestion du temps, l'organisation, la planification, la prise de décisions...

C'est un fait, tous ces troubles d'apprentissage **sont des handicaps invisibles** devant être reconnus par tous : équipe pédagogique, monde professionnel/politique et grand public. Ces troubles peuvent induire un échec scolaire et professionnel s'ils ne sont pas pris en compte.

Il est fréquent qu'un enfant souffre simultanément de plusieurs troubles de la famille « dys ». Les troubles s'associent alors et peuvent impacter de manière plus ou moins importante la vie de l'enfant. De plus, ils peuvent être plus ou moins sévères selon les cas.



Zoom sur les différents troubles dys

Dyslexie

La dyslexie-dysorthographe, aussi appelée TSLE (trouble spécifique du langage écrit) est un trouble spécifique et durable ralentissant ou empêchant l'acquisition et l'automatisation du langage écrit (lecture, production d'écrit, orthographe), de manière appropriée (précision et vitesse), chez un enfant ou une personne normalement intelligente, sans problème sensoriel (vue, ouïe), moteur (IMC) ou psychologique. Ce trouble n'est pas non plus dû à un environnement familial ou socioculturel peu stimulant ou à une pédagogie inadaptée.

Ce trouble spécifique de la lecture s'accompagne fréquemment de **difficultés en orthographe** (dysorthographe) qui persistent souvent à l'adolescence et à l'âge adulte, même si des progrès en lecture sont remarqués, et ce, malgré une rééducation intensive.

La dyslexie toucherait environ 5 à 10 % de la population (2 élèves par classe !).



Dysorthographe

La dysorthographe est le trouble spécifique de l'écriture touchant aussi bien la production d'écrits que l'acquisition du lexique orthographique, des règles grammaticales et de conjugaison. Comme la dyslexie, à laquelle elle est étroitement liée, elle apparaît dès l'apprentissage du langage écrit. Aucune déficience intellectuelle ni sensorielle n'est à déplorer et elle n'est pas due à des carences scolaires (comme souvent pensé).

L'acquisition de l'orthographe constitue pour l'enfant un des domaines d'apprentissage les plus complexes, qui requiert des compétences multiples. De surcroît, la langue française est particulièrement difficile pour des élèves dysorthographiques. En effet, elle est définie comme une langue opaque, le seul recours aux règles de conversion phonème-graphème ne permet d'écrire qu'environ 50 % des mots.

Malgré une rééducation intensive, ce trouble reste bien visible et handicapant aussi bien à l'école que dans la vie professionnelle. Il est indispensable de mettre en place des outils de compensation.

Dysphasie ou trouble développemental du langage (TDL — voir fiche 12)

La dysphasie est un déficit spécifique du langage, caractérisé par des problèmes graves de compréhension et/ou d'expression du langage parlé, en l'absence de perte auditive, de déficience mentale, ou d'un trouble émotionnel (Benton 1964). La dysphasie, persistante dans le temps, entrave le développement de l'individu sur les plans sociaux, scolaires et professionnels.

Dyspraxie ou trouble développemental de la coordination (TDC)

La dyspraxie est une anomalie de la planification et de l'automatisation des gestes volontaires et se traduit par la difficulté à réaliser des praxies, c'est-à-dire des séquences de mouvements volontaires pour interagir avec l'environnement. Ces praxies sont mal, peu ou pas automatisées. La réalisation d'un geste résulte de la gestion coordonnée et automatique de nombreux facteurs temporels et spatiaux qui ont fait l'objet d'une préprogrammation cérébrale. Celle-ci est incomplète, voire inexistante, chez les dyspraxiques, si bien que le geste ne devient jamais automatique et nécessite toujours un contrôle volontaire extrêmement fatigant. Exemples : rouler en bicyclette, écrire, lacer ses chaussures, s'habiller, manger, ouvrir une bouteille, lire...



Un enfant dyspraxique ne peut pas inscrire cérébralement certaines praxies correspondant à certains gestes, en dépit d'une exposition ou d'un apprentissage habituel. Mais c'est souvent un enfant intelligent, curieux et beau parleur qui apprend avec plaisir et efficacité.

La dyspraxie est d'origine neurologique, mais elle n'engendre aucun déficit intellectuel ou autre(s) trouble(s) envahissant(s) du développement. Elle entraîne la plupart du temps une dysgraphie, parfois une dyslexie et/ou une dyscalculie et peut être accompagnée d'un trouble de l'attention plus ou moins important.

La dyspraxie est développementale, c'est-à-dire que l'apparition du trouble surgit tout au long du développement de la personne, peut perdurer à l'âge adulte et même nécessiter une réadaptation parfois assez conséquente.

Les termes de TAC (trouble d'acquisition de la coordination) ou TDC (trouble développemental de la coordination) sont de plus en plus utilisés pour parler de la dyspraxie.

La dysgraphie

La dysgraphie est un trouble spécifique d'apprentissage affectant le geste graphique et l'aspect de l'écriture manuscrite. L'écriture est une activité motrice fine et complexe. Sa construction s'inscrit dans la durée, mais une fois maîtrisée, elle devient généralement automatique. Chez le dysgraphique malheureusement, les gestes normalement acquis durant l'apprentissage des bases de l'écriture ne s'automatisent pas, et ce, malgré les exercices et le temps. Une personne souffrant de ce trouble ne peut tout simplement pas « bien écrire », même en y consacrant un temps considérable et des efforts de geste minutieux.

Pour pallier ces difficultés, l'outil numérique est incontournable.

Ce trouble n'est pas causé par un déficit neurologique spécifique ou intellectuel. Il est souvent associé à un autre trouble d'apprentissage comme la dyspraxie et/ou la dyslexie.

La dyscalculie

La dyscalculie est un trouble spécifique et durable ralentissant ou empêchant les acquisitions numériques et/ou les acquisitions du calcul nécessaires aux mathématiques, que ce soit l'accès à la numération (notion de nombre), l'apprentissage des opérations arithmétiques (addition, soustraction, multiplication et division), la résolution de problèmes ou la géométrie. Elle touche un enfant ou une personne normalement intelligente, sans problème sensoriel (vue, ouïe), moteur (IMC) ou psychologique.



Ce trouble est assez méconnu : il touche 3 à 4 % de la population. Il est rarement isolé. Dans 60 % des cas, il est associé à une dyslexie-dysorthographe, il peut aussi l'être à une dyspraxie ou à un trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H).

On définit aussi la dyscalculie comme étant un trouble du raisonnement logicomathématique, c'est-à-dire un retard ou l'absence de structures logiques nécessaires à l'apprentissage du nombre et au raisonnement.

Les difficultés rencontrées sont de trois types :

- la connaissance du nom des nombres, leur lecture et leur écriture ;
- la mémorisation et la maîtrise des tables de multiplication ;
- une dyscalculie de type spatiale : difficultés dans le dénombrement, dans la pose des calculs écrits, en géométrie...

Elles sont associées à d'autres, plus générales, telles que :

- des difficultés à mémoriser et traiter des informations ;
- des difficultés à comprendre ou à transcrire le langage mathématique comme une différence, les hypothèses, les conditions d'existence, la notion de quantité...
- des difficultés spatiotemporelles entraînant des difficultés dans la numération, en géométrie...
- des difficultés à comprendre les formulations de problèmes.



Les troubles d'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H – voir fiche 10)

Le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) est un trouble neurobiologique caractérisé par des difficultés d'attention, d'impulsivité ou d'hyperactivité affectant leur vie aussi bien sociale, familiale, scolaire que professionnelle. Ce trouble est également appelé un trouble de l'inhibition.



Le TDA/H n'est pas causé par des besoins affectifs non comblés, une « mauvaise » éducation ou par des problèmes psychosociaux. Il n'y a pas non plus de lien entre le TDA/H et l'intelligence de la personne. Il n'existe pas un TDA/H « type » et l'importance des différentes composantes varie d'un enfant à l'autre, ainsi qu'au cours de son développement.

Le haut potentiel (HP)

EHP-Belgique propose de caractériser les personnes à haut potentiel ainsi :

- Ce sont des individus dotés d'une intelligence présentant un mode de

fonctionnement particulier. Leur pensée s'organise à partir d'intuitions et la compréhension se développe dans l'analogie et la métaphore. Leurs capacités de traitement de l'information sont plus rapides que la moyenne.

- Les émotions sont toujours présentes et l'affectivité tient une grande place dans leur relation au monde. Ils peuvent développer beaucoup d'empathie. Et c'est avec empathie que nous pouvons les aborder au mieux.
- Leur adaptation scolaire ou professionnelle peut être difficile si leurs besoins spécifiques ne sont pas pris en compte. Ils éprouvent par exemple des difficultés à la compréhension des consignes souvent prises au sens littéral. L'ennui peut très vite s'installer. Trouver des amis qui les apprécient reste problématique.
- Les troubles de l'apprentissage comme la dyslexie, les troubles de l'attention, l'hyperactivité, les difficultés graphomotrices ne leur sont pas épargnés, et ce, malgré leur intelligence.





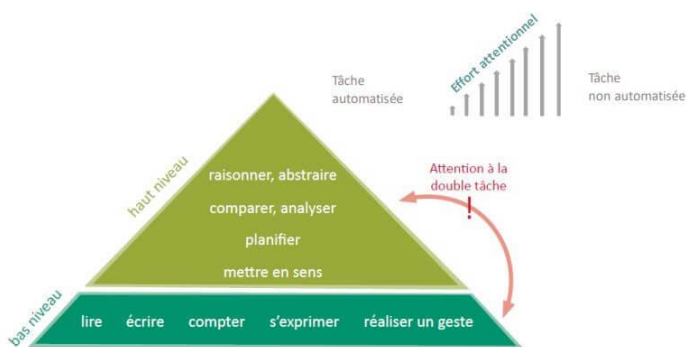
Déjà entendu parler du handicap de la double tâche ?

Tout apprentissage de tâche nécessite une énergie cognitive importante, et ce, jusqu'à son automatisation. Lorsqu'on apprend une tâche, on doit mobiliser une certaine dose de concentration afin d'imiter au mieux ce qu'on nous montre ou explique, puis on doit mobiliser un surcroît de concentration pour répéter la tâche apprise pendant un certain nombre de répétitions. À un certain moment, la tâche acquise devient plus facile et demande aussi moins de concentration : elle est automatisée.

Lorsqu'une tâche n'est pas efficiente (elle consomme beaucoup de concentration), il est alors difficile d'exécuter cette tâche simultanément avec une autre. La concentration déployée pour l'une ne permet pas de partager l'attention nécessaire à une seconde.



Handicap de la double tâche



C'est le concept de la double tâche. Nous nous reposons inconsciemment sur les automatismes acquis pour pouvoir faire plusieurs choses en même temps (manger et parler, conduire et discuter, écrire sous la dictée...).

Les enfants porteurs de troubles d'apprentissage ont tous des handicaps invisibles et méconnaissent souvent la double tâche. Par exemple, pour certain-es, la lecture va demander une telle concentration au niveau du décodage des lettres qu'ils n'auront pas l'énergie

de comprendre le contenu du texte (alors qu'ils en ont toutes les capacités intellectuelles). Seuls des systèmes de compensation et des aménagements leur permettent de réaliser cette double tâche.

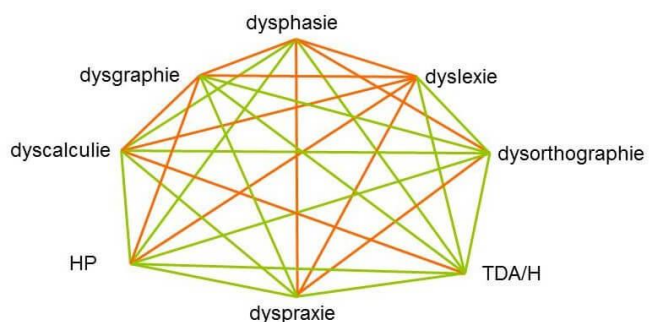
Troubles associés

Un trouble dys vient rarement seul. En effet, dans près de 40 % des cas, une personne concernée par un trouble dys présente plusieurs types de troubles d'apprentissage. On les définit alors comme des multidys et/ou troubles associés. Les professionnels parlent de comorbidité.

C'est ainsi que par exemple, une dyslexie s'accompagne d'une dysorthographe, de même pour une dyspraxie, accompagnée de dysgraphie.

Comme illustré sur le schéma, toutes les combinaisons sont possibles, ce qui fait que chaque enfant « dys » est unique.

Au-delà des troubles d'apprentissage, on note également le trouble dit de « double tâche », une perte de confiance et d'estime de soi, une exclusion sociale, ainsi que des troubles psychologiques tels que l'anxiété et la dépression. Ces troubles seront d'autant plus présents si la prise en considération et les aménagements adéquats font défaut.





Pour te soutenir

- N'hésite pas à en parler avec ton animateur ou animatrice d'unité ou ton équipe fédérale.
- Contacte le service Diversité & inclusion (lesscouts@lesscouts.be).



Outils et ressources (à retrouver sur notre site)

- **Les fiches d'Andy** : série de fiches parlant de différents handicaps pour aider les animateurs et animatrices qui accueillent un-e jeune handicapé-e au sein de leur section.
 - **Fiche 1** : Le handicap
 - **Fiche 10** : Les troubles déficitaires de l'attention (avec ou sans hyperactivité) — TDA/H
 - **Fiche 12** : La dysphasie
 - **Fiche 22** : La relation avec les proches
- **Le guide de l'inclusion** : guide conçu pour accompagner les animateurs et animatrices dans l'inclusion d'une personne handicapée au sein de l'unité.
- **Les mindmaps d'Andy** : outil pour aider les animateurs et animatrices à baliser toutes les thématiques qui pourraient être abordées avec les proches d'un-e scout-e en situation de handicap ou avec de difficultés spécifiques.
- **La malle d'Andy** : malle et animations clés sur porte qui permettent aux animateurs et animatrices d'organiser une animation de sensibilisation au handicap avec la section (à commander auprès de lesscouts@lesscouts.be).
- **Documentaire** : C'est pas sorcier — Les troubles DYS : <https://www.youtube.com/watch?v=7jaeNhjz2rQ>
- **Police d'écriture « open-dyslexic »** : police Dyslexie ou Open-Dyslexic est une police de caractères spécialement développée et conçue pour les personnes dyslexiques afin de faciliter la lecture, l'apprentissage et le travail. Disponible en téléchargement gratuit : <https://www.dafont.com/fr/open-dyslexic.font>
- **Associations** :
 - Association belge de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage (APEDA) : <https://www.apeda.be/>
 - Association belge de parents d'enfants aphasiques et dysphasiques <https://www.apead.be/fr/>
 - Fiches outils de la Fédération Wallonie-Bruxelles : <https://www.wbe.be/ressources/ressources-pedagogiques/outils-pedagogiques/eleves-a-besoins-specifiques/>
 - Association TDA/H Belgique : <https://www.tdah.be/>

